

Vie @ Champeaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

N°138 Septembre / Octobre 2022

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-5
Conseil Municipal du 8 juillet 2022	6-7
Centre Communal d'Action Sociale	7-8
Le CCAS vous informe	9-10
État civil	10
C'est arrivé près de chez vous	11
Vie quotidienne - Vie pratique	11-12
Informations Communales	13-15
Savez-vous que...	16-22
Informations utiles	23
Informations locales	

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- **le samedi 24 septembre 2022.**
Reprise le lundi 26 septembre dès 13 h.

**Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale
seront également affichées sur le site Internet de la Commune
<https://www.champeaux77.fr>.**

Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux/>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec,
Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

ÉDITO

À l'orée de septembre, après de belles journées ensoleillées de printemps et d'été, marquées entre autres par le passage du Tour de France Féminin dans notre commune, nous sommes remplis d'énergie pour amorcer la rentrée. Elle sera encore enrichie du dynamisme des associations qui nous encouragent à exposer nos talents et à vivre au rythme endiablé du Champoprock.

La rentrée signe de nouvelles étapes : pour les petits et les grands, l'heure des nouvelles résolutions et des nouveaux projets.

Votre Maire et son Conseil Municipal ne dérogent pas à cet enthousiasme et poursuivent leur engagement en mettant en œuvre le programme qu'ils se sont fixés et pour lequel vous leur avez fait confiance.

Ainsi, vous avez pu suivre au fil de l'eau sur nos médias (site Internet de la commune, la Page Facebook et l'application Panneau Pocket) l'évolution des diverses réalisations municipales (fleurissement du village, travaux dans l'école, etc.).

Les projets ne tarissent pas et se poursuivent par la rénovation de l'aire de jeux, proche de la Campélienne, par une nouvelle phase de travaux dans la collégiale, pour les plus marquants.

Il nous tient également à cœur de soutenir notre population à faire face aux aléas de la vie aggravés par la situation économique actuelle de notre pays en raison de la situation internationale et de l'augmentation de l'inflation. Ces événements imprévus entraînent l'augmentation du coût de la vie et plus particulièrement des factures d'énergie.

C'est pourquoi, le CCAS adapte son action sociale aux besoins de la population :

Une permanence pour l'aide aux démarches administratives est mise en place dès septembre.

Le traditionnel colis de Noël est désormais remplacé par une invitation à sortir de chez soi pour se changer les idées et faire de belles découvertes. Dès cette année, une sortie festive et culturelle sera offerte aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Plusieurs prestations facultatives en direction des familles et des personnes âgées les plus vulnérables voient leurs conditions d'attribution modifiées :

- Pour les familles :
Modification du Niveau de Quotient familial de l'allocation rentrée scolaire et de l'aide aux frais de cantine ;
- Pour les personnes âgées :
Augmentation de l'allocation « Solidarité Énergie » et élargissement de l'âge d'attribution pour les bénéficiaires (dès 70 ans).

Enfin, et pour rester en pleine forme physique et morale, de nouvelles propositions d'ateliers « Prévention Santé » destinés aux jeunes retraités pourront s'organiser d'ici la fin 2022 et tout au long de l'année 2023.

Vous trouverez tous les détails dans les pages de cette édition.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et une excellente rentrée.

Lyvia PROUVIER, Vice-présidente du CCAS



Hier et Aujourd'hui ...

Champeaux – Fortifications (portes, ponts-levis et fossés)

Le village est pour la première fois mentionné *villa Campellis nomine*, soit *le domaine qui a pour nom les Petits-Champs*, en l'an 612, dans le testament de Sainte Fare, sœur de Saint Faron, Évêque de Meaux. Cette terre considérable était partagée entre Sainte Fare et ses Frères, issus de Hagerre, Chef du Conseil de Théodebert et Roi d'Austrasie.

Les variations toponymiques du nom de ce village sont les suivantes : *Campesium, Campellis In Bria, Champieirs, Champeaus en Brie, Champiaulx, Champeaux en Brie, Champeaulx-en-Brie, Champeault* et *Champaux*.

De ce monastère dans celui de Champeaux, que nous aurions dû apprendre, des religieuses y servaient. Après l'établissement des chanoines se faisait vers l'an 1100.

En mai 1544, François I^{er} permettait aux habitants de Champeaux *"de faire clore et fermer ledit lieu, de murailles, tours, canonnières, barbicanes, ponts-levis, portes, poteaux, boulevards, fossés et autres forteresses requises"*. Les travaux étaient interrompus par les troubles causés par les Impériaux, et le manque de ressource.

Ces précautions ne suffisaient bien évidemment pas à préserver Champeaux des agressions, et en particulier celle du 16 septembre 1652 après-midi, commise par les Frondeurs faisant partie des Régiments du Prince de Condé, du Prince de Conty, auxquels s'était joint un Régiment formé d'Allemands. Cet après-midi funeste voyait le bourg pillé, les portes de la Collégiale enfoncées puis brûlées, les archives, vases sacrés et ornements sacerdotaux de celle-ci détruits, l'église paroissiale Notre-Dame transformée en écurie, et deux personnes tuées, dont une par pendaison.



En fait sous Charles IX, à cause des guerres civiles, on se bornait à ceindre le bourg, de profonds fossés sur lesquels étaient installés des pont-levis, aux trois portes.

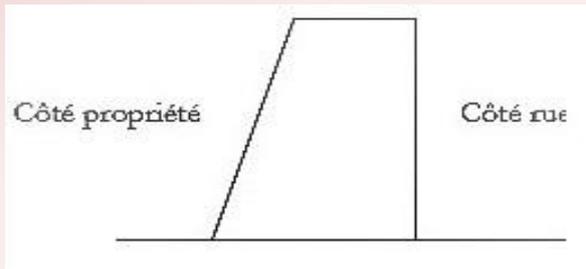
La première fut appelée Porte de Saint-Léonard, à cause qu'elle était voisine d'une chapelle de ce nom construite dans la campagne, située côté nord-ouest, menait à Melun. (actuellement rue de la Libération).

La seconde Porte de Courtenet, au nord, qui conduisait à Paris et à Andrezel, à cause que le premier lieu qu'on trouvait au sortir, était un hameau de ce nom de la paroisse d'Andrezel. Ce hameau est détruit. (Ancienne rue de l'Orme, actuellement rue Raoul Coutant.)

La troisième était Porte de Varvanne, ainsi dite parce qu'elle conduisait au moulin. (Ancienne rue des Tilles, actuellement rue Sarrazin Desmaraise.)

Du reste de la seconde porte subsiste dans le mur de clôture de la propriété faisant face à l'ancien salon de coiffure.





Longueur : 8 mètres. Hauteur : 3,35 mètres. Epaisseur du faitage : 2 mètres.

L'amorce maçonnée d'un des pieds de la troisième porte est encore visible dans le mur situé quasiment en face de l'entrée principale du cimetière.



(Suite au prochain numéro)

MORCHOISNE Michel

Sources :

Relevés systématiques des registres paroissiaux de Champeaux, par l'auteur.
Canton de Mormant. Essais historiques. Editions AMATTEIS. (Cote Archives Départementales : BIB 106).
Fortifications de Champeaux, par E. BLONDEAU (1908) (Cote Archives Départementales : AZ 9274).

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du vendredi 8 juillet 2022

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, MME BÉROS, MM. HOLVOET, VINCENT, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MMES ADAMSKI, BILLAULT et LE LOUËDEC.

Absents excusés et représentés : MME PROUVIER a donné pouvoir à M. HUBERT, MME PRUD'HOMME a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absents excusés : MME PITKIAYE, M. NORIS.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

Proposition d'acquisition d'un bien immobilier

M. le Maire fait le constat que, dans notre budget, l'écart entre dépenses et recettes tend à se réduire, diminuant de fait notre capacité d'autofinancement.

Les causes sont les suivantes :

Des dépenses en hausse dues à l'augmentation du coût des énergies (électricité et surtout le gaz), notre engagement pluriannuel sur la reprise des concessions du cimetière, la participation à notre RPI, la convention mise en place pour l'entretien des espaces verts...

Et des recettes en baisse du fait de la réduction des dotations de l'État vers les communes avec des annonces du gouvernement d'efforts supplémentaires à venir.

Pour retrouver des marges de manœuvres, les leviers sont réduits. Il faut soit réduire les dépenses, or beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés, soit augmenter les recettes.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter les impôts et, de toute façon, la possibilité est réduite car désormais seule la taxe foncière est du ressort de la Commune.

Une autre source de revenus consiste à élargir l'assiette des revenus de locations. À ce titre, M. le Maire a rencontré l'entreprise ORANGE en vue de l'installation d'une antenne. Cela devrait rapporter quelque 10 000 € par an à partir de 2023.

Enfin, l'idée d'acquérir un bien sur la Commune est actuellement possible.

En effet, il faut que ce bien soit à un prix raisonnable, accessible à notre budget.

Un bien qui correspond à ces critères est actuellement en vente au prix de 168 000 € + 9 000 € pour l'acquisition d'une dépendance.

Cet investissement augmenterait le patrimoine communal et permettrait de générer des recettes de fonctionnement pour environ 7 000 €/an.

Présentation du bien :

Adresse : 11 rue de la Ferronnerie, 65 m² habitables, RDC : 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 salle de bains, étage : dégagement, débarras, 2 chambres, toiture refaite, diagnostic énergie. Grange de 20 m² en indivision d'une surface totale de 45 m². Soit 177.000 € maison + grange. Le prix du marché pour la location est évalué à 600 € mensuel.

Diverses questions. La grange fera partie du bail et le locataire l'utilisera à sa convenance. Le financement : cette acquisition est rendue possible grâce au leg de M. PRUZINA

et nous n'aurons pas recours à l'emprunt. Le montant des frais est estimé à 3 000 €.

12 voix POUR et 1 abstention

Tarif location Campélienne

M. le Maire propose de revoir l'accord de location de notre salle communale aux habitants de Saint-Méry. Cet accord visait à proposer un tarif préférentiel, le même que pour les Campéliens, aux habitants de Saint-Méry, car ils n'avaient pas de salle de grande capacité. A l'inverse, les Campéliens pouvaient bénéficier de tarifs réduits pour la location de la salle de Saint-Méry qui avait une capacité moindre.

Désormais, suite à la rénovation de sa salle des fêtes, la commune de Saint-Méry dispose d'une salle de grande capacité ne justifiant plus ces tarifs.

Par conséquent, il est proposé de délibérer afin de louer aux habitants de Saint-Méry au tarif extérieur.

Ce point a généré quelques questions de la part des conseillers :

- La location est-elle rentable ? Les coûts de fonctionnement et les investissements réalisés ne permettent pas de rendre la location rentable. En même temps, ce n'est pas le but. Cette salle est gracieusement mise à disposition des associations de notre Commune afin de faire vivre le village. Cela permet aussi aux Campéliens d'avoir accès à un service accessible.
- Quels en sont les tarifs ?
 - Extérieurs : 1 000 € du 1^{er} novembre au 31 mars et 950 € en été.
 - Campéliens : 300 € du 1^{er} novembre au 31 mars et 250 € en été.
- Est-elle souvent louée à des extérieurs ? Cela arrive quelques fois dans l'année mais les extérieurs ne sont pas prioritaires. D'autre part, il est constaté que lors des locations aux extérieurs, les nuisances sont plus importantes (bruits, dégâts, ...).
- Quelles sont les priorités de location ? L'ouverture des réservations se fait en avance de 1 an et 15 jours aux associations, 1 an aux habitants, 6 mois aux extérieurs

Vote : à l'unanimité

Comptabilité : anticipation sur le passage à la M57

Adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi à temps non complet

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

Dégradations sur la Commune : M. le Maire informe que le banc du chemin de Varvanne a de nouveau été volé, que

2 panneaux d'agglomération ont été l'un volé, l'autre détérioré. Et aussi que les WC face à la Collégiale ont été vandalisés. Les travaux de restauration de la Collégiale débiteront en septembre. Une réunion au sujet de la maison de santé aura lieu le 18 juillet. Le PLU a été accepté sans remarque par la préfecture.

*Plus aucune question n'étant soulevée,
la parole est donnée au public.*

*Le public n'ayant pas de question,
la séance est levée à 19 h 30.*

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 12 JUILLET 2022

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, LÉVÊQUE, VINCENT, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absentes : MMES DEWANCKER, MARIÉ-SALL, RIVIÈRE et THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 MAI 2022**

Le compte rendu de la séance du 17 mai 2022 est approuvé à l'**unanimité**.

COMPTABILITÉ : ANTICIPATION SUR LE PASSAGE À LA M57

À partir du 1^{er} janvier 2024, les communes et CCAS auront l'obligation d'adopter la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57.

Cette instruction est simplifiée pour les communes et CCAS de moins de 3500 habitants.

Le passage de la M14 à la M57 pour le CCAS de Champeaux peut être anticipé d'un an, soit au 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette délibération.

PLAN CANICULE 2022

Le plan canicule 2022 est activé, pour la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2022. Le déclenchement effectif d'un plan canicule par la Préfecture est connu par radio et voie de presse.

Comme l'an passé, le CCAS lance sa campagne d'information sur le dispositif national. Elle comprend :

- Une communication dans nos médias (site Internet, page Fb, panneau d'affichage).
- Courrier individualisé aux personnes les plus vulnérables de notre commune (de +65 ans, isolées, et ou handicapées).

Elles doivent exprimer leur consentement, c'est pourquoi ce courrier comporte un bulletin d'inscription.

Une campagne d'appels sera mise en place si le Niveau III est déclenché au niveau national au cours de l'été. Dans ce cas, les membres de la Cellule de coopération communale se mobiliseront pour appeler les personnes qui en auront exprimé le besoin, ainsi que les personnes avec lesquelles ils ont déjà été en contact.

ATELIERS DU PRIF 2022/2023

Pour mémoire, les ateliers « Équilibre en mouvement » proposés et réalisés par Centre 77 se sont terminés fin mai 2022.

Les participants ont apprécié l'activité proposée et son déroulement sur 12 séances. Certains d'entre eux souhaitent qu'une activité physique adaptée aux seniors puissent se poursuivre sur une année complète (Sport-Santé).

Cette activité devrait pouvoir se mettre en place à partir de novembre 2022 ou janvier 2023, en fonction de la disponibilité des intervenants mis à disposition par l'opérateur Centre 77.

Une réunion d'information a eu lieu le 14 juin dernier pour présenter aux personnes intéressées l'ensemble des ateliers financés par le PRIF.

4 ateliers ont obtenu le suffrage des participants :

- **Équilibre en mouvement : 6 personnes**
- **Mémoire PEPS : 12 personnes**
- **Bien sur Internet : 4 personnes**
- **Bien dans son assiette : 8 personnes**

L'opérateur Centre 77 est en capacité de nous proposer la mise en place de quatre ateliers :

- L'équilibre en mouvement ;
- Sport santé ;
- Mémoire PEPS ;
- Bien dans son assiette.

Il travaille actuellement à la coordination de l'ensemble de ses actions sur le territoire et il reviendra ensuite vers le CCAS assez rapidement pour faire ses propositions.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Mme Rachel ADAMSKI propose la mise en place d'une permanence qu'elle assurerait en mairie.

Les personnes qui en feront la demande, en prenant rendez-vous en mairie, pourront être reçues tous les mardis matin de 11 h à 12 h.

Rachel s'engage à respecter la confidentialité qu'exige la réalisation de cette activité.

Lors de chaque CCAS, une communication statistique de l'activité pourra être prévue afin d'informer les membres sur les besoins de la population de la commune.

Mme Lyvia PROUVIER conserve la responsabilité de la constitution des dossiers d'aide sociale légale (admission en établissement, obligation alimentaire).

La généralisation de la numérisation des démarches et la difficulté d'accès pour la population aux services mis en place au plan national pour limiter la fracture numérique (France Services) nécessite l'utilisation d'un ordinateur dédié lors de ces permanences.

M. Yves LAGUES-BAGET propose d'acheter un ordinateur portable reconditionné, ce qui permettra ainsi de réaliser les démarches nécessaires.

La permanence administrative commencera donc dès le mardi 13 septembre 2022 de 11 h à 12 h en mairie.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

Comme il a été décidé lors du dernier CCAS, il n'y aura pas de distribution de colis de Noël pour nos Anciens cette année. Cependant, le CCAS tient à honorer et à soutenir ses aînés en leur consacrant une partie du budget d'action sociale.

Ainsi, M. Yves LAGÜES-BAGET propose de leur offrir une sortie divertissante : une manière de changer du quotidien, de se changer les idées et de maintenir les liens sociaux de proximité. Un groupe de travail de 3 membres du CCAS se constitue : Mmes Rachel ADAMSKI, Lyvia PROUVIER et Magali VINCENT, afin de construire les propositions susceptibles de s'adresser aux personnes âgées de 65 ans et plus de la Commune et de les soumettre au CCAS. Cette sortie pourrait avoir lieu en septembre ou octobre 2022, de préférence sur un jour de semaine.

La première réunion du groupe de travail se déroulera le 28 juillet 2022 à 16 h en mairie.

Les choix possibles pourront être présentés lors du prochain CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

1. Liste des demandeurs d'emploi

Nombre de demandeurs : **27** - Hommes : **15** - Femmes : **12** - Indemnisables : **24** - Non indemnisables : **3**.

2. Point sur le banquet des Cheveux Blancs du dimanche 4 décembre 2022.

Mme Ghislaine LE LOUËDEC s'étonne que la commune ne se soit pas manifestée à l'occasion du départ à la retraite du Dr RICHARD qui est effectif depuis le 30 juin dernier.

M. Yves LAGÜES-BAGET précise qu'il a pu avoir un dernier échange avec lui juste avant son départ.

Mme Florence LEVÊQUE demande des informations concernant l'évolution du projet de la maison médicale. M. Yves LAGÜES-BAGET indique que la première réunion aura lieu le 18 juillet prochain.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30.

Le CCAS vous informe



ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET AIDE À LA CANTINE 2022-2023

Comme chaque année le CCAS attribue une aide à la rentrée scolaire et une aide à la cantine sous conditions de ressources. L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE s'élève à

- 30 € pour les enfants du primaire,
- 40 € pour les collégiens et
- 60 € pour les lycéens et étudiants.



Le quotient familial ne doit pas dépasser 700 €.

Le barème de ressources et les conditions d'attribution de l'aide à la cantine évoluent en 2022.

(Voir : Vie@Champeaux n° 137 de juillet-août 2022)

Ne tardez pas à faire votre demande !

Date limite impérative de dépôt des demandes en mairie :
31 décembre 2022.

Plus d'informations sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune :

<https://champeaux77.fr/> (rubrique CCAS).

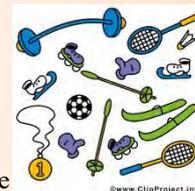
PASSEPORT JEUNES 2022/2023

Le CCAS contribue à l'activité physique et sportive des JEUNES
(Voir Vie@Champeaux n° 137 juillet-août 2022)

Rendez-vous en mairie
Tél. : 01 60 66 91 88

Plus d'informations sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune

<https://champeaux77.fr>



Acti... Action sociale Action sociale Action sociale Action sociale Action sociale Act

Aide aux démarches administratives

Commune de Champeaux

Impôts, retraite, aide à domicile, pôle emploi, CAF, RSA, etc., le CCAS met en place une permanence les mardis de 11h00 à 12h00 pour vous aider et vous orienter dans vos démarches



Rachel ADAMSKI

Membre de notre CCAS, vous accueillez à la mairie

Possibilité de rendez-vous en appelant le secrétariat de la mairie au 01 60 66 91 88



ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » 2022-2023

Depuis 2015, l'État a mis en place un dispositif d'aide au paiement de la facture d'énergie à destination des ménages disposant de revenus modestes : « Le chèque Énergie ».

En complément de ce dispositif national, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place depuis 2020 une allocation facultative.

Celui-ci vient de décider de modifier, dès à présent, le critère d'âge pour l'attribution de l'allocation « Solidarité-Énergie » aux ménages les plus vulnérables de notre commune. Ainsi les personnes âgées de 70 à 74 ans au 31 décembre 2021 peuvent désormais prétendre à cette aide.

Elle a pour objet de contribuer aux dépenses financières énergétiques (électricité, gaz, bois, etc.).

Selon votre revenu fiscal de référence, le montant du forfait peut s'élever à 180 €, 150 € ou 120 €.

Qui peut en faire la demande ?

- **Les personnes âgées de plus de 70 ans**

Quel est le barème de revenus ?

Revenus annuels	
Personne seule	Participation annuelle du CCAS
Jusqu' à 10 152 €	180 €
De 10 152 € à 12 252 €	150 €
De 12 253 € à 13 236 €	120 €
Au-delà de 13 237 €	Pas de participation

Revenus annuels	
Ménage	Participation annuelle du CCAS
Jusqu' à 18 816 €	180 €
De 18 816 € à 20 604 €	150 €
De 20 605 € à 21 300 €	120 €
Au-delà de 21 301 €	Pas de participation

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS :

- Le dernier avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.
- Un relevé d'identité bancaire.

Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers.

L'étude des demandes se fera du **1^{er} octobre au 31 décembre 2022, dernier délai.**

État Civil

Naissances

Le 27 mai 2022, Ludovic CHAPDELAIN et de Amélie MEYNIER ont eu la joie d'accueillir une petite fille : TESSA.

Le 29 juillet 2022, Jean-Pierre et de Vanessa SCHEVENEMENT-LAURENT sont devenus les heureux parents d'une petite fille : EMMA.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

Se sont unis par le mariage :

Le 18 juin 2022, Anaïs ZABALA et Cédric MARCADIER.

Le 9 juillet 2022, Marine FONTANA et Mikaël GOMES.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux couples.

Décès

Monsieur Nicolas RADUCHENKO nous a quittés le 16 juin 2022, à l'âge de 87 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

C'est arrivé près de chez vous



Repas des voisins

Le samedi 11 juin, le Repas des Voisins du Lotissement du Pain s'est déroulé sous un soleil resplendissant ! Près de 40 personnes sont venues autour de la grande tablée pour prendre le traditionnel apéro afin de faire connaissance (les anciens avec les nouveaux habitants), suivi de plusieurs entrées confectionnées par les convives (pâté de sanglier...), différentes salades composées et multiples desserts, enfin tous plats meilleurs les uns que les autres ! Bref, il y avait tout pour contenter à la fois adultes et enfants. Côté animations, cela ne manquait pas non plus, puisqu'une table de mixage avec musique faisait danser beaucoup de monde. Bien sûr, il y a eu les fameuses parties de belote (pour les plus calmes) et de pétanque, mais aussi de baby-foot et de ping-pong pour les plus sportifs (ils avaient tous répondu présents !). Ce n'est que vers 23 heures, que tout le monde 'a plié les gaules' (enfin ranger tout le matériel) et, surtout, s'est promis de se retrouver, non pas 'Dans 10 ans, au même endroit !', comme le chante Patrick Bruel, mais en 2023 !



Remerciements
d'ISIS
pour l'ACC.

Isis www.isis-asso.com

Rapport moral et d'activités 2021

Nos chaleureux et nombreux remerciements

Mille mercis à nos fidèles partenaires, pour leurs actions, leurs encouragements et leurs soutiens
Tous nous sont restés fidèles en 2021 comme en 2020 malgré la Covid 19

À Xavier Crété qui continue
fidèlement à organiser
le « challenge de Pierre »,
au Club Rugby Sud 77

À l'équipe de l'ACC (association Caritative Campélienne) avec une pensée particulière et profondément amicale pour Evelyne Chéchin et son mari qui avec toute leur équipe ont encore participé très activement cette année à notre récolte de fonds afin d'offrir aux enfants de grandes joies et de nombreux soutiens à leurs parents.

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour fin 2022

- 2 et 3 septembre : Champoprock de la CA
- 4 septembre : Vide-greniers de l'ACC
- 4 septembre 14-16 h : inscriptions section Musique du CAL
- 7 septembre 16-19 h : inscriptions activité Danse du CAL
- 18 septembre : Nos habitants ont du talent de la CA
- 20 septembre : inscriptions activité Danse de Salon du CAL
- 24 septembre : Puces Couturières de l'ACC
- 25 septembre : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 15 et 16 octobre : Bourse aux jouets de l'ACC
- 5 novembre : Soirée Disco de la CA
- 11 novembre : Commémoration Armistice 1918
- 26 et 27 novembre : Marché de Noël de l'ACC
- 2 et 3 décembre : Téléthon
- 4 décembre : Banquet des Cheveux Blancs
- 10 décembre : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le site Internet de la mairie <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



Reprise des activités du CAL

Pour la **saison 2022/2023**, Champeaux Animations Loisirs (CAL.77@wanadoo.fr) vous propose ses activités :

Cours de danse de salon :

Inscriptions : à partir du mardi 20 septembre à 20 h 30 sur place (soirée découverte et sans obligation).

Renseignements au 06 80 12 26 68.

Cours de danse :

Inscriptions : le mercredi 7 septembre de 16 h à 19 h, à la Campélienne – Sandrine, la professeure, sera présente et pourra apporter à chacun toutes les informations utiles. Renseignements au 06 81 03 64 32.

Cours de musique par des professeurs diplômés : à l'ancienne mairie de Champeaux

Inscriptions pour ces activités : le dimanche 4 septembre de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie de Champeaux. Renseignements au 01 64 38 79 74.

Plus d'informations : tract dans ce numéro et sur la page Web de l'association : <https://CAL-77.pagesperso-orange.fr/>



Vide-greniers + Puces des Couturières + Repas-Thé dansant de l'ACC

C'est reparti pour la fin 2022 ! Vous pouvez, d'ores et déjà, retenir les dates suivantes :

Dim. 4 sept. : Vide-greniers (tous exposants, sauf Alimentaires) de l'ACC. Également en septembre : **Sam. 24 sept.** : Puces des Couturières (à la Campélienne) + **Dim. 25 sept.** : Repas-Thé dansant, avec le DUO SAPHIR et MICHEL (accordéoniste).



Bourse aux jouets, livres + Marché de Noël de l'ACC

L'ACC organise encore ses deux manifestations prévues dans la Campélienne, à savoir la : **Bourse aux Jeux, Jouets, Livres** prévue les **samedi 15 + dimanche 16 octobre** et, courant novembre, notre **12^e Marché de Noël (Avent)**, prévu les **samedi 26 et dimanche 27 novembre** où, tout au long de ce week-end, vous pourriez voir le clown Bozo, ainsi que le Père Noël et ses friandises. Avec l'espoir que ces deux derniers rendez-vous de la saison 2022 puissent se dérouler dans des conditions normales.

Sortie annuelle de l'AACPB

Après deux années de disette (pour cause de Covid), l'Association des Anciens Combattants (AACPB), dont le siège social est à Champeaux, prévoit d'organiser sa sortie annuelle le **JEUDI 6 OCTOBRE** et dont la destination est 'Montmartre & Chez ma cousine' (bien sûr si le nombre de personnes est suffisant - 40 personnes mini - ce qui n'est plus si évident !). Alors, si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact rapidement auprès de M. JACQUESON (*Président*) au 01.72.83.15.00, ou M. CHÉCHIN (*trésorier*) au 01.60.66.92.54. Voir tract joint.

ANNONCES

Vend Roue complète NEUVE SUV 2008

Pneu MICHELIN Energy Saver 205/55R16 (jamais montée). M. CHÉCHIN (77720 Champeaux)
Contact : bernard.chechin@orange.fr, 01.60.66.92.54

Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com
Site Internet : www.partenaire-parents.com
Elle accueille tous les enfants de la région.

Assistante maternelle agréée

Mme Béatrice CHABRAT, résidant à Andrezel : Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

PAP RENOV' COUVERTURE

M. Cédric PAPILLON
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés. Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : lesjardinsdemarjolaine@orange.fr
Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

DMM 77 - Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr
26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.
Tél. : 01 60 66 95 37.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS
DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Septembre 2022 :

Dimanche 4 : messe unique sur notre secteur de Mormant : 11 h Messe de départ pour le Père Gérard MICHARD et messe d'accueil pour le Père Anicet MBARGA.
Dimanche 11 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 4 - 11 - 18 - 25 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Octobre 2022 :

Dimanche 2 : Messe de rentrée pour toutes les paroisses du Pôle de Mormant à 10 h 30 en l'église de Blandy-les-Tours.
Dimanche 9 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 9 - 16 - 23 - 30 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Vous pouvez aussi participer à la Messe de semaine célébrée tous les jeudis à 9 heures dans l'église de Mormant.

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de nos paroisses, près des églises et sur le mur de la salle paroissiale. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, Tél : 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du secteur, au 01 64 06 37 44.

Informations Communales

Départ Départ Départ Départ Départ Départ

Merci Christine !

Commune de Champeaux



Élue adjointe au Maire depuis Mars 2014, Christine BEROS a eu en charge l'urbanisme et les ressources humaines. Cadre de la fonction publique territoriale, Christine a apporté ses précieuses compétences et son expertise au sein de notre mairie. Christine a toujours été une élue disponible, à l'écoute, prête à partager et transmettre ses savoirs et jamais avare pour un coup de main. La rigueur, l'intérêt général, les valeurs républicaines, ont toujours animé Christine dans ses missions. Nous lui souhaitons une bonne continuation en terres bretonnes !

Au nom de
CHAMPEAUX, un grand

MERCI

Informations Communales

tions Célebrations Célebrations Célebrations Célebrations Céle

Commune de Champeaux

Anaïs et Cédric



Le samedi 18 juin,
Anaïs et Cédric se sont dit OUI !

Marine et Mikaël



Le samedi 9 Juillet,
Marine et Mikaël
se sont dit OUI !



ations Célébrations Célébrations Célébrations Céléb



Baptême civil

Commune de Champeaux

Le samedi 9 Juillet, nous avons célébré le baptême civil de LINA

Ses parents, STEPHANIE et STEPHANE, ont confié à MAGALI et EVELYNE le soin de remplir l'office de Mairaines



LINA

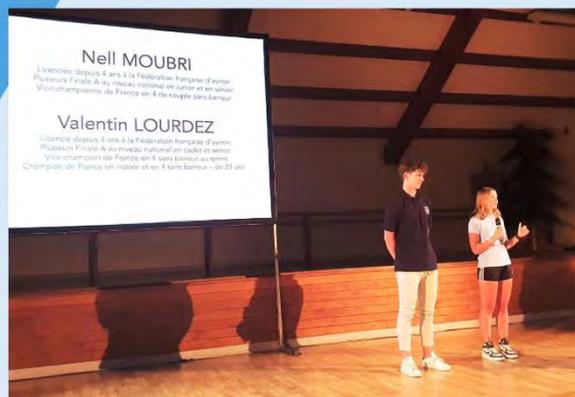
Informations Communales

Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre

Frederic FERRER

Commune de Champeaux

Le mardi 5 Juillet, la compagnie Vertical Détour, en partenariat avec la CCBRC, a présenté le spectacle de Frédéric FERRER « OLYMPICORAMA ». Cette vision décalée, érudite et un rien absurde de l'aviron a conquis le public. Nous avons eu ensuite l'honneur d'accueillir Nell MOUBRI et Valentin LOURDEZ, jeunes sportifs de haut niveau, qui se sont prêtés volontiers aux questions du public. Une soirée exceptionnelle devant un public à l'écoute et que l'on aurait souhaité plus nombreux.



Le Tour de France Femmes à Champeaux !

Commune de Champeaux

La grande boucle est aussi féminine. 24 équipes et 144 partantes. C'est le grand retour des femmes sur le Tour de France, elles sont parties le dimanche 24 juillet 2022 de la tour Eiffel. Disputée entre 1984 et 2009, l'épreuve revient après douze ans d'absence et a proposé huit étapes disputées entre le dimanche 24 et le dimanche 31 juillet 2022. La deuxième étape 100% Seine-et-Marnaise, est passée par CHAMPEAUX !
L'événement en images !

Informations Communales



Vive le Tour !



Savez-vous que...

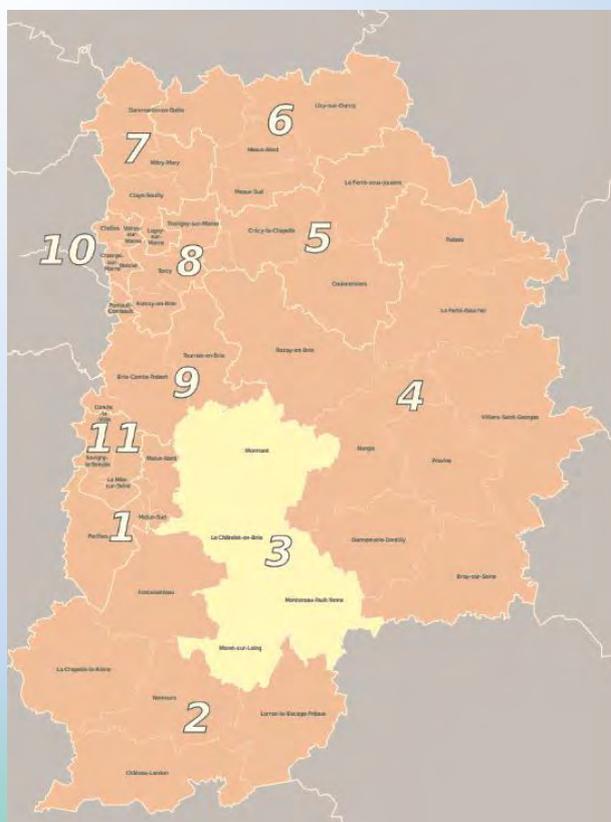
ÉLECTIONS 2022

Résultat des élections législatives 2022

Députés sortants et élus en Seine-et-Marne				
Circonscription	Député sortant	Parti	Député élu ou réélu	Parti
1 ^{re}	Aude Luquet	MoDem	Aude Luquet	MoDem
2 ^e	Sylvie Bouchet Bellecourt*	LR	Frédéric Valletoux	Horizons
3 ^e	Jean-Louis Thiériot	LR	Jean-Louis Thiériot	LR
4 ^e	Christian Jacob*	LR	Isabelle Périgault	LR
5 ^e	Patricia Lemoine	Agir	Franck Riester	Agir
6 ^e	<i>Siège vacant</i>		Béatrice Roullaud	RN
7 ^e	Rodrigue Kokouendo	LREM	Ersilia Soudais	LFI
8 ^e	Jean-Michel Fauvergue*	LREM	Hadrien Ghomi	LREM
9 ^e	Michèle Peyron	LREM	Michèle Peyron	LREM
10 ^e	Stéphanie Do	LREM	Maxime Laisney	LFI
11 ^e	Olivier Faure	PS	Olivier Faure	PS

* député sortant ne se représentant pas en 2022

Vous avez la possibilité, avec la version numérique (voir site Internet de la mairie), d'obtenir, en suivant les liens, des informations concernant les représentants.



PISCINE de GRANDPUITS

HORAIRES de la PISCINE

en période scolaire

Lundi - 17 h 00 / 20 h 00

Mardi- Fermé

Mercredi - 14 h 30 / 19 h 00

Jeudi - 16 h 15 / 19 h 00

Vendredi - 17 h 00 / 21 h 00

Samedi - 15 h 30 / 19 h 00

Dimanche - 10 h 00 / 14 h 00

ACTIVITÉS

en période scolaire

AQUA GYM - AQUA VÉLO - AQUA

JOGGING

ÉCOLE DE NATATION

AQUA GYM

Lundi : 12 h 00 / 13 h 00

Lundi : 16 h 30 / 17 h 30

Lundi : 18 h 55 / 19 h 55

Mardi : 11 h 40 / 12 h 40

Mardi : 16 h 00 / 17 h 00

Mercredi : 11 h 30 / 12 h 30

Mercredi : 17 h 55 / 18 h 55

Jeudi : 16 h 00

AQUA VÉLO

JEUDI : 12 h 00 / 13 h 00

AQUA GYM - JOGGING

VENDREDI 11 h 30 / 12 h 30



ÉCOLE DE NATATION ENFANT

débutant et perfectionnement

LE MERCREDI MATIN

à partir de 9 h 00

Inscription sur place :
le Mercredi 7 Septembre 2022

FICHE INSCRIPTION

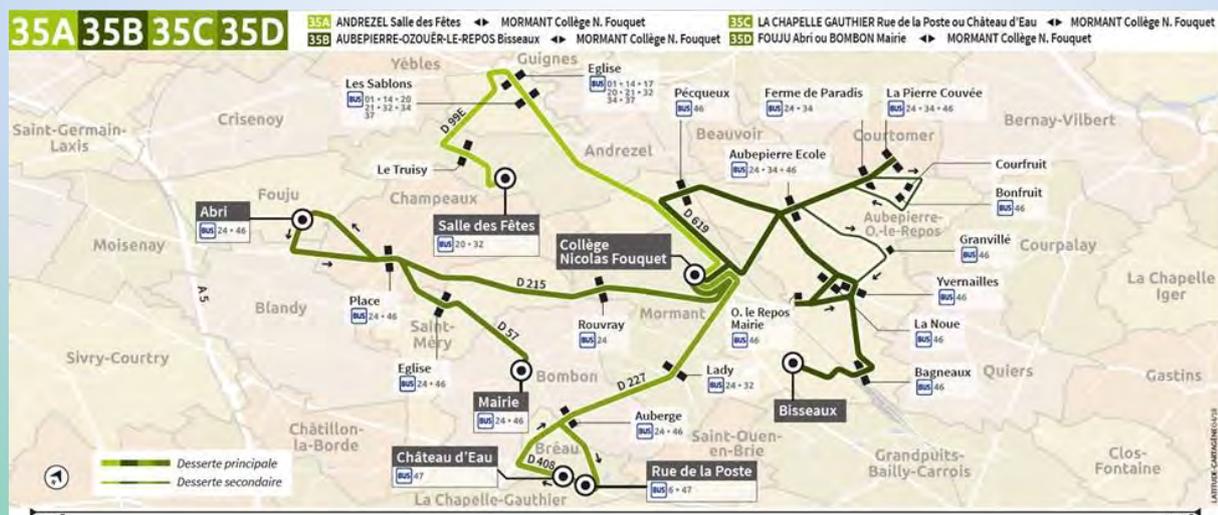
SAISON SCOLAIRE 2022 / 2023

à disposition dans le hall de la Piscine

LIGNES de BUS à CHAMPEAUX

LIGNE DE BUS TRANSDEV N° 35D (du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023)

BOMBON MAIRIE/ FOUJU ABRI / MORMANT COLLEGE NICOLAS FOUQUET QUAI N°1



JOURS DE FONCTIONNEMENT		L à V	L à V
PERIODE DE FONCTIONNEMENT		SC	SC
N° DE NAVETTE		38	8
FOUJU	Abri	07:46	
CHAMPEAUX	Place	07:50	
BOMBON	Mairie		08:32
SAINT MERY	Eglise		08:37
CHAMPEAUX	Place		08:42
FOUJU	Abri		08:46
MORMANT	Rouvray	07:55	08:55
	Collège Nicolas Fouquet	08:00	09:00

JOURS DE FONCTIONNEMENT		Me	Me	LMJV	LMJV
PERIODE DE FONCTIONNEMENT		SC	SC	SC	SC
N° DE NAVETTE		21	39	17	26
MORMANT	Collège Nicolas Fouquet	11:35	12:35	16:15	17:10
	Rouvray	11:45	12:45	16:25	17:20
CHAMPEAUX	Place	11:50	12:50	16:30	17:25
FOUJU	Abri	11:54	12:54	16:34	17:29
SAINT MERY	Eglise	12:02		16:42	17:37
BOMBON	Mairie	12:07		16:47	17:42

Cette ligne ne circule pas les jours fériés. SC : Uniquement en période scolaire, NS : Uniquement en période non scolaire. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Transdev : <https://www.transdev-idf.com>.

LIGNE DE BUS TRANSDEV N° 24 (du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023)



ROZAY EN BRIE / MORMANT / CHAMPEAUX / BLANDY / MELUN

	JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	L à V	S	L à V	L à V	S
	PERIODE DE FONCTIONNEMENT	NS	SC	SC	SC	SC	SC	SC
	N° DE NAVETTE	1	2	6	17	8	9	18
ROZAY EN BRIE	Lycée La Tour des Dames	06:00		06:34	06:25	06:47		
	St Nicolas 06:01			06:35	06:26	06:48		
COURPALAY	Grange Bléneau	06:03		06:37	06:28	06:51		
	D201/D49A	06:04		06:38	06:29	06:52		
BERNAY VILBERT	Grand Bréau	06:07		06:41	06:32	06:55		
	Pompierre	06:09		06:43	06:34	06:57		
COURTOMER	La Pierre Couvée	06:12		06:46	06:37	07:00		
	Ferme de Paradis	06:14		06:48	06:39	07:02		
AUBEPIERRE - OZOUE	Aubepierre Ecole	06:16		06:50	06:41	07:04		
	Gare SNCF	06:20		06:54		07:08		
MORMANT	Mairie	06:21	06:16	06:57	06:47		08:12	07:55
	Rouvray							
	Lady	06:24	06:19		06:51		08:16	07:58
BREAU	Auberge	06:27	06:22		06:54		08:19	08:01
BOMBON	Mairie	06:30	06:25		06:57		08:23	08:05
SAINT MERY	Eglise	06:34	06:29		07:01		08:26	08:09
CHAMPEAUX	Place	06:38	06:33	07:05	07:05	07:19	08:30	08:12
FOUJU	Abri	06:44	06:39	07:11	07:11	07:25	08:36	08:18
BLANDY	Château	06:48	06:43		07:15	07:29		08:22
MOISENAY	Petit Moisenay	06:55	06:50		07:22	07:36		08:29
	Ecole	06:58	06:53		07:25	07:39		08:32
VOISENON	Institution Nazareth					07:50		
MELUN	André Malraux	07:06	07:01	07:33	07:33		08:48	08:41
	Avenue de Meaux	07:07	07:02	07:35	07:35		08:50	08:42
	Centre Culturel					08:15		
	V. Hugo/Porte de Paris	07:12	07:07		07:40		08:55	08:45
	Rue de l'Industrie / Gare SNCF	07:20c	07:15c	07:40c	07:45		09:00	08:50

MELUN / BLANDY / CHAMPEAUX / MORMANT / ROZAY EN BRIE

	JOURS DE FONCTIONNEMENT	Me	Me	Me	S	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	L à V	L à V
	PERIODE DE FONCTIONNEMENT	SC	NS									
	N° DE NAVETTE	23	22	24	35	36	29	28	31	33	39	42
	Trains directs en provenance de Paris	-	-	12:09	12:09	12:59	-	-	16:06	17:09	18:09	18:09
	Trains en provenance de Champagne	-	11:42	-	12:42	15:42	-	-	16:59	17:34	18:13	18:13
MELUN	Place de Ermitage/Gare SNCF		12:10	13:05	12:50	15:50			17:05	17:45	18:20	18:20
	Place St-Jean		12:15	13:10	12:55	15:55			17:10	17:50	18:25	18:25
	Avenue de Meaux	12:15	12:20	13:15	13:00	16:00	16:45	16:45	17:15	17:55	18:30	18:30
	André Malraux		12:22	13:17	13:02	16:02			17:17	17:57	18:32	18:32
VOISENON	Institution Nazareth	12:35						16:55				
MOISENAY	Ecole		12:31	13:26	13:11	16:11	16:55		17:26	18:06	18:41	18:41
	Petit Moisenay		12:33	13:28	13:13	16:13	16:57		17:28	18:08	18:43	18:43
BLANDY	Château		12:38	13:33	13:18	16:21	17:05		17:36	18:16	18:50	18:48
FOUJU	Abri	12:50	12:42	13:37	13:22	16:25	17:12	17:10	17:40	18:20	18:54	18:52
CHAMPEAUX	Place	12:54	12:46	13:41	13:26	16:29	17:16	17:14	17:44	18:24	18:58	18:56
SAINT MERY	Eglise		12:49	13:44	13:29	16:32		17:17	17:47	18:27	19:02	19:00
BOMBON	Mairie		12:53	13:48	13:33	16:36		17:21	17:51	18:31	19:04	19:02
BREAU	Auberge		12:56	13:51	13:36	16:39		17:24	17:54	18:34	19:07	19:05
	Lady		12:59	13:54	13:39	16:42		17:27	17:57	18:37	19:10	19:08
MORMANT	Rouvray	12:59					17:20					
	Mairie	13:04	13:02	13:57	13:42	16:44	17:24		18:02	18:40	19:13	19:11
	Gare SNCF						17:26				19:17	19:15
AUBEPIERRE - OZOUE	Aubepierre Ecole	13:08	13:06	14:01	13:46		17:28		18:04		19:22	19:20
COURTOMER	Ferme de Paradis	13:11	13:11	14:06	13:50		17:30		18:08		19:25	19:23
	La Pierre Couvée	13:14	13:13	14:08	13:53		17:32		18:12		19:28	19:26
BERNAY VILBERT	Pompierre	13:19	13:15	14:10	13:55		17:35		18:14		19:30	19:28
COURPALAY	Grand Bréau	13:20	13:16	14:11	13:56		17:36		18:16		19:32	19:30
	D201/D49A	13:22	13:17	14:12	13:57		17:38		18:18		19:34	19:32
	Grange Bléneau	13:23	13:18	14:13	13:58		17:39		18:19		19:35	19:33
ROZAY EN BRIE	St Nicolas 06:01	13:26	13:20	14:15	14:00		17:42		18:21		19:37	19:35
	Lycée La Tour des Dames	13:27	13:21	14:16	14:01		17:43		18:22		19:38	19:36

Cette ligne ne circule pas les jours fériés. SC : Uniquement en période scolaire, NS : Uniquement en période scolaire.
 Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Transdev : <https://www.transdev-idf.com>

Laissez pousser l'herbe



Eric Lenoir est à l'origine du jardin Punk, un concept que l'on pourrait définir comme un **jardin libéré de l'emprise humaine**.

Lorsqu'on lui demande de nous en dire plus, ce vrai rebelle des jardins, lui-même ancien punk, lance bravache « *c'est simple, vous lâchez la tondeuse et vous ne faites rien. Vous observez.* »

Derrière son air désinvolte Eric Lenoir est en réalité un **paysagiste** visionnaire et engagé, conscient que la nature n'est jamais aussi belle qu'à l'état sauvage. Il s'oppose à la maîtrise de l'homme sur la nature, « *une philosophie qui trouve*

son paroxysme dans le jardin à la française » constate-t-il. Diplômé de l'École Du Breuil – la prestigieuse école d'horticulture de la ville de Paris – auteur de plusieurs ouvrages, notamment le *Petit traité du jardin punk* (Éd. Terre Vivante), il présente cette année le **jardin Résilience et Anthropismes** au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Rencontre avec un fou de nature.

On perçoit une colère à l'origine de votre inspiration... Sans doute parce que j'ai grandi dans une cité HLM de Rosny sous-bois dans le 93, là où on a voulu faire en sorte que les gens se sentent bien et où ils se sentent si mal, finalement.

Du bâti aux « espaces verts », les concepteurs de ces cités ont créé quelque chose de conceptuel qui n'a jamais réellement répondu aux besoins de la population. Ils ont raisonné en termes de normes, d'aménagement du territoire, avec une conception des besoins propre à une génération née avant-guerre... Cela se traduit jusque dans cette nature aménagée sous forme de jardins, qu'on a d'ailleurs souvent laissé dépérir par manque de moyens ou d'intérêt. Quand j'étais petit on ne se disait jamais « *tiens, je vais aller au jardin* ». Ma vocation est sans doute en partie née de cette frustration. Aujourd'hui, c'est pour la biodiversité que je pousse un cri.

Comment, concrètement ? On pose déjà la tondeuse. Cette histoire de tondeuse c'est complètement atavique vous avez remarqué ? Dès qu'on achète la maison, avant même de réfléchir on plante son rosier acheté en supermarché, on taille la haie de thuya et on tond l'herbe. Alors que ça n'a absolument aucun sens.

Lorsque je dis cela on me répond souvent que ça fait sale, si on ne tond pas. Mais c'est n'importe quoi ! Ça revient à dire qu'un espace naturel fait sale ! Ces arguments n'ont aucun sens. C'est culturel, c'est du conditionnement. On a surtout des tondeuses à vendre.



Mais que dites-vous aux amateurs de foot sur gazon ? Vous occupez tout l'espace du jardin pour jouer ? Souvent quand on a tondu le tiers de la surface c'est largement suffisant. Un môme n'a que faire de 2000 m² de gazon. Tondez plutôt des allées au milieu des hautes herbes là où vous devez circuler, les gamins vont s'y amuser et vous leur offrirez une première immersion dans la nature.

Quel est l'intérêt de laisser pousser l'herbe ? En termes écologique ça n'a tout simplement rien à voir. *L'herbe haute garde l'humidité de la rosée du matin, le sol reste frais, différentes espèces végétales vont apparaître et l'enrichir, alors qu'en été les pelouses crament en quelques jours à moins de les arroser abondamment.* Quant à la faune, dans les herbes hautes elle foisonne, c'est une véritable jungle en miniature ! Chez moi il y a même des mantes religieuses... Sur une pelouse rasée en revanche, ça n'est pas du tout la même histoire. On est plutôt dans un désert de biodiversité.

« Le gazon, c'est une monoculture ! » Finalement *une prairie sauvage – faite d'herbes hautes – va capter le carbone, réguler la température, stocker l'humidité et offrir le gîte et le couvert à d'innombrables espèces* d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères.

Ses bénéfices écologiques sont immenses. Même sur des petites surfaces. Surtout quelle beauté cette variété d'espèces, ces hautes herbes qui accrochent la lumière...



Il faut quand même bien tondre de temps à autres, non ?

Le moins souvent possible. Chez moi je ne tonds pas, sauf pour créer des allées ou des espaces fonctionnels. Je fauche à la main, généralement vers la fin de l'hiver et seulement à certains endroits choisis. La végétation haute abrite la faune auxiliaire en hiver, et quand ça gèle c'est magnifique.

Ne pas hésiter à diversifier les périodes de fauchage, cela permet aux différentes espèces de plantes de se ressemer d'une saison à l'autre. Mais surtout éviter de couper juste avant l'été pour ne pas déranger la nidification. *Comme pour les haies, si on peut laisser les*

oiseaux tranquilles de mars à fin septembre, c'est très bien.

Il n'y a pas de règle stricte si ce n'est une intervention minimale. Chez moi je constate avec le temps que moins j'interviens, mieux mon jardin se porte. Il y a bien quelques chardons qui poussent ici et là... mais ça ne me dérange pas du tout au contraire : ils attirent les magnifiques chardonnerets. Et s'il y en a vraiment trop, que ça pique trop ou qu'ils risquent de créer des histoires avec les voisins paysans, je sors la faux après leur floraison pour en éliminer une partie, comme ça tout le monde est content. Ainsi, les butineurs (et leurs prédateurs) auront profité des fleurs. *J'invite les gens à penser leur jardin plutôt qu'à le décorer.*

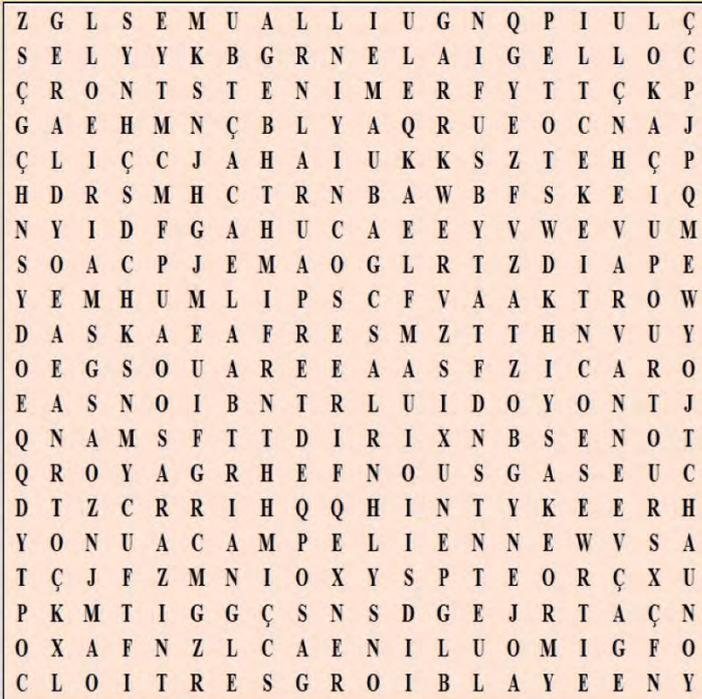
Comment gérer l'arrosage ? Je n'arrose jamais mon jardin. Le nombre d'arrosoirs utilisés pour mes 150 premiers arbres se comptent sur les doigts d'une main, uniquement pour les plus fragiles auxquels je tenais particulièrement, et seulement la première année. Généralement je n'interviens pas, partant du principe que si la plante n'arrive pas à vivre dans le terrain c'est qu'elle n'est pas au bon endroit. Les plantes s'aident mutuellement. Les plus grandes offrent de l'ombre aux plus fragiles, certaines stockent l'eau de surface et régulent la température au sol, des échanges de nutriments se font par les racines qui elles-mêmes aèrent le sol et l'enrichissent, c'est un processus extrêmement complexe. Dans un sol qui n'est pas travaillé, une véritable collaboration se fait entre les végétaux et le sol grouille de vie, ce qui explique pourquoi mon jardin n'a pas besoin d'interventions.

Article complet à retrouver : <https://leterrien.fr/consternant/laissez-pousser-lherbe-bordel/>

Crédits photos : Eric Lenoir

MOTS MELES

CHAMPEAUX



- | | |
|-------------|-------------|
| COLLEGALE | TUILERIE |
| MOULIN | GERALDY |
| AUNOY | VARVANNE |
| CHATEAU | FREMINET |
| ROIBLAY | LIBERATION |
| MAIRIE | FERRONNERIE |
| CLOITRE | BANAL |
| CAMPELIENNE | FOSSE |
| FARE | MACON |
| TRIANGLE | DESMARAISE |
| SARAZIN | MARTIN |
| LEONARD | STADE |
| CHASSAING | POURTOURS |
| COUTANT | FOSSES |
| GUILLAUME | CHAMPEAUX |
| ANCOEUR | CHAUNOY |
| RU | |



Orientation des mots à trouver :
haut en bas, bas en haut, en diagonale, gauche à droite, droite à gauche.



Nos habitants ont du talent

A l'occasion des journées du patrimoine, l'Association « La Campélienne-animations » vous invite à partager les talents des habitants du village et des alentours : Tableau de perles, bijoux en pierre naturelle, tawanhi, marqueterie de paille, photos, peinture, confection de mouches pour la pêche, poésie, musique ...

Le dimanche 18 septembre 2022 de 9 heures à 18 heures

Salle des fêtes, La Campélienne

Rue Sarrazin Desmaroise 77720 CHAMPEAUX

Entrée gratuite

Sur place, boissons et rafraichissements

NOS HABITANTS ONT DU TALENT



Déjà 5 personnes sont heureuses de partager leur passion avec vous

**Le Dimanche 18 septembre 2022
À la Campéllienne**

Peinture, bijoux en pierre naturelle, tawashi, tableau de perles, confection de mouches pour la pêche...

Et vous ? N'hésitez pas, n'hésitez plus !

Nous sommes là pour vous accompagner pour mettre en valeur vos initiatives, pour faire vivre notre commune grâce à vos talents.

Pour vous inscrire rien de plus simple

Un mail à campelienne.animations@gmail.com dans lequel vous précisez vos nom, prénom, numéro de téléphone, votre hobby et la place dont vous avez besoin pour exposer

Inscription avant le 9 septembre 2022

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS

VOUS PROPOSE LES ACTIVITÉS SUIVANTES

<https://cal-77.paresperso-orange.fr>

SAISON 2022-2023

mail : cal.77@wanadoo.fr

modern jazz

DANSE

Sandrine LANDRY

Salle La Campéllienne à CHAMPEAUX
COURS DE DANSE ENFANTS DE 3 à 12 ANS
Éveil corporel, GRS, JAZZ ADO/ADULTES

CARDIO-FITNESS et RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

mercredi 7 septembre de 16 h à 19 h.

Renseignements : 06 81 03 64 32



DANSE DE SALON

Jean-Michel DELEURENCE

Dans une ambiance conviviale, vous apprendrez les danses de salon telles que le rock, le paso doble, la batchata, le chachacha, le tango, la valse, la salsa...
le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 à La Campéllienne (salle des fêtes de Champeaux)

60 € le trimestre ou 165 € en un versement, profitez-en !

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

mardi 20 septembre à 20 h 30

Soirée découverte et sans obligation.

Participez à deux séances « découverte » avant de vous inscrire !

Renseignements : 06 80 12 26 68



Cardio
Fitness



MUSIQUE

Les enfants de la petite section au CP sont accueillis au **jardin musical** le samedi midi : pratique du chant, lecture de notes, de rythmes, découverte des instruments par l'écoute.

Des cours de **solfège** et d'instruments sont proposés :

Isabelle MORIEUX pour la **clarinette** le lundi,

Jean-Michel GAULIER pour la **guitare**, Anne RIHET pour le **piano** le mercredi,

Céline MIGNON pour le **violon** le samedi.

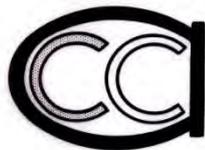
Inscriptions : **dimanche 4 septembre de 14 h à 16 h**

à l'école de musique, l'ancienne mairie de Champeaux, face à la Collégiale.

Renseignements : 01 64 38 79 74.



CHAMPEAUX



DIM. 4 SEPTEMBRE

Place du Marché + Alentours (4 €/m.l.)

VIDE-GRENIER

Buvette + Petite restauration assurées par l'ACC

Au profit des enfants traités contre le cancer

Réservation : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

ACC - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

CHAMPEAUX



WEEK-END GENEROSITE

au profit des enfants soignés contre le cancer

SAM. 24 SEPT. PUCES des COUTURIERES

DIM. 25 SEPT. REPAS/THE DANSANT

01.60.66.92.54 / 06.12.16.71.63

ACC - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
VICTIMES DE GUERRE ET MOBILISÉS
DE LA PLAINE BRIARDE
Regroupant les communes de
Champaux - Saint-Mery - Bombon - Fouju - Andrezel



MONTMARTRE & CHEZ MA COUSINE

Notre association espère pouvoir organiser sa sortie annuelle d'une journée, en autocar grand tourisme, à la découverte, par le petit train pour la montée à la Place du Tertre (arrivée en face du Moulin Rouge), puis Déjeuner-Spectacle « Chez ma Cousine »

JEUDI 6 OCTOBRE 2022

Malgré le peu de réponses, nous avons donc opté pour la sortie à Montmartre (N° 3). Ce n'est pas trop loin, donc nous ne partons pas trop tôt et nous ne rentrerons pas trop tard ! Cette sortie est ouverte à nos adhérents, sympathisants ainsi qu'à toute personne désireuse d'y participer.

TARIF : 69 € par personne pour nos adhérents (à jour de leur cotisation 2022).

83 € par personne pour les extérieurs (ou **80 €/pers.** par groupe de + 10 pers).

Attention ! Tarif base de 40 personnes... L'AACPB participe très largement (14 €) au prix de cette journée.

Départ en autocar à 9:30 précises devant « La Campélienne » de CHAMPEAUX, puis arrêts à SAINT-MÉRY (9:35) et à BOMBON (9:45).

12:00 Petit train pour la montée à la Place du Tertre.

Le départ s'effectue Place Blanche devant le Moulin Rouge. Durée : 15 mn env.

12:30 Déjeuner-Spectacle "Chez ma Cousine". Menu: Kir "Ma Cousine" - Mousse de canard et sa marmelade *ou* Tiliapia rôti aux champignons - Cuisse de canard à l'orange et son gratin *ou* Sauté de bœuf au vin rouge et petits légumes - Café - ¼ de vin blanc et ¼ de vin rouge.

À la fin de ce Déjeuner-Spectacle, le petit train vous reprend afin de vous redescendre en face du Moulin Rouge où le car vous attendra. Route du retour vers Champaux.

Les inscriptions, **accompagnées du règlement** sont ouvertes dès maintenant auprès du trésorier de l'AACPB M. CHÉCHIN B. - 6, rue du Pré du Pain - 77720 Champaux - 01 60 66 92 54. **Avant le 31 juillet 2022**. Merci. *Pour le transport, merci de nous communiquer votre adresse ainsi que vos coordonnées téléphoniques.*

COUPON-REPONSE (à retourner avec règlement avant le 31 juillet)

M, Mme sera présent(e) à la sortie "Montmartre & Chez ma Cousine" du 6 octobre.

Nombre de personnes : au prix de **69 €** x soit €

au prix de **83 €** x soit €

TOTAL €

Adresse Tél.

Chèque à l'ordre de l'AACPB de Champaux à adresser au trésorier de l'AACPB
M. CHÉCHIN Bernard - 6, rue du Pré du Pain - 77720 Champaux - Tél. 01.60.66.92.54

SIÈGE SOCIAL : Mairie de Champaux 77720 - SIRET : 512 577 701 00018 - Tél. : 01.60.66.91.88
Personne à contacter : M. JACQUESSON Jean-Claude (Président) - 16, rue de la Ferme de la Ferme 77720 CHAMPEAUX
Tél. : 01.72.83.15.00 - E-mail : jacquesson.jean-claude@orange.fr

BOURSE AUX JOUETS

Modélisme & Miniatures

EXPO
VENTE

CHAMPEAUX

77720

EXPO
VENTE

Samedi 15 Octobre

Entrée
Gratuite

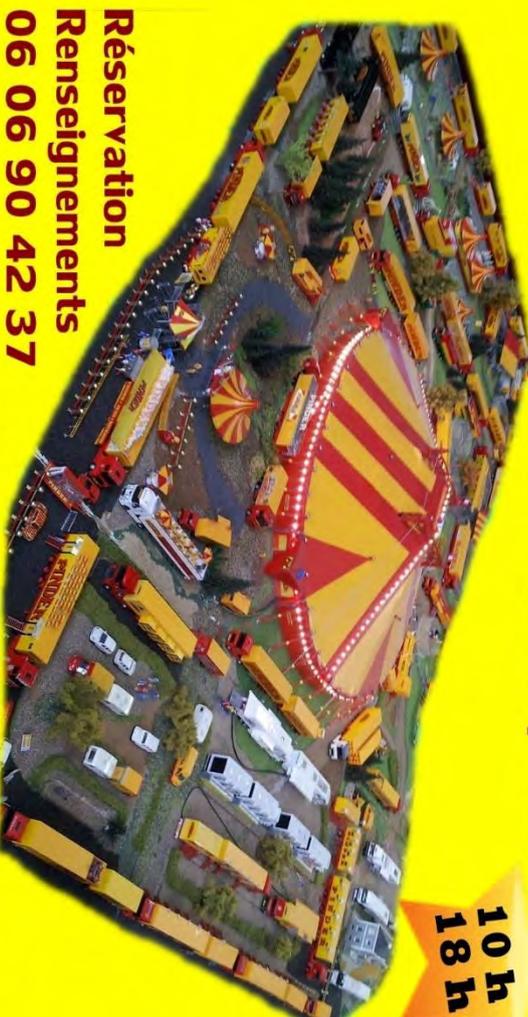
Dimanche 16 Octobre

Entrée
Gratuite

2022

Salle Polyvalente "la Campélienne"

10 h
18 h



Réservation

Renseignements

06 06 90 42 37

au profit des enfants

soignés contre le cancer

à l'institut Gustave Roussy de Villejuif



Association Caritative Campélienne

Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, il faut appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 3 octobre 2022.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS (contact SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr)

Ordures ménagères : tous les jeudis de juillet et août 2022 :

1^{er}, 8, 15, 22 et 29 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre 2022.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : lundis 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre 2022.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché). **Déchetterie fermée jusqu'en août 2022.**
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet »,
(voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM GEEODE.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30 ou se rendre directement à l'une des permanences d'accueil :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h à Tournan, 16, place Edmond de Rothschild
- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et mercredi de 9 h à 12 h à Brie-Comte-Robert, 17 rue Petit de Beauverger - Hôpital local
- Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 à Mormant, place de la Marelle.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

La commune de CHAMPEAUX s'est dotée d'un outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette (infos également accessibles à partir d'[Internet](#)). L'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations et événements seront notifiés en temps réel.

Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.

Il vous suffit de télécharger l'application sur un smartphone et d'ajouter Champeaux en favori (Cliquer sur le cœur à côté du nom Champeaux). Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com/>

PanneauPocket permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou lieux de vacances.

Téléchargeable gratuitement sur Apple store pour les téléphones IOS ou google play pour les téléphones Android.

Liens utiles

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr , Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux>

Informations locales

Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.
Les **lundis** et **jeudis** de 13 h à 17 h 30,
mardis et **vendredis** de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30,
samedis de 8 h 30 à 12 h. **Fermée les mercredis.**
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

PERMANENCES

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître
Tél. : 01.60.66.96.47 ou 09.65.36.71.02
Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** :
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 00 à 17 h 30,
Fermeture les mercredis et samedis
Site Internet : <https://www.sirpacsfm.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie.

Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,
Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**
Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.
Emballages : lundi des semaines impaires*.
Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant et Verneuil-l'Étang	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	Fermé

* Exceptions jours fériés et jours précisés en *Informations Utiles*

Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 0825 826 505 (*Médecins*)
ou tél. 0825 747 737
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **Drogues-Info-Service.fr** 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119

Médecins - Kinésithérapeutes - Infirmières

MÉDECIN :

- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN** :
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE et VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

PRATICIENNE Massages Bien-être (agrée FFMBE) :

- **MME KATIA GUERINET**
Tél. 06.12.77.49.69
Site internet : katiaguerinet-massages.com
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

Commerces

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30,
samedi de 8 h à 19 h 30 et **dimanche** de 9 h à 13 h.
- **BOULANGERIE** : place du Marché,
Tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, jeudi et vendredi, de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h
mercredi et samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 20 h
et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermé le mardi.**
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** : 8 r. de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34
- **VALÉRIE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
Mail : valeriie.davi@gmail.com